

femmes d'ici

LES DROITS ET LIBERTÉS

LES FEMMES ET L'IMMOBILIER

JANVIER 1988



NOIE

sommaire

Editorial

Jacqueline Nadeau Martin

Billet

Louise Picard-Rlon

Un peu de tout

Thérèse Nadeau

Bouquins

Martine Ouellet, Marie-Ange Sylvestre,
Lise Cormier Aubin

En vrac

Nicole Lachaine Gingras

Portrait

Diane Vigneau

Consommation

Marcelle B.-Dalpé

Action

Michelle Houle-Ouellet

Nouvelles

Lise Girard, Michelle Houle-Ouellet

Courrier

Dossier d'étude

LES DROITS DE «MA» PERSONNE

Louise Dubuc

Dossier Art et Culture

LA PEINTURE SUR SOIE

Pierrette Lavallée

NAPPERON FACILE À CROCHETER

Pierrette Lavallée

L'AFÉAS À L'UMOFc

Jeannine Richard-Bouvet

LES FEMMES ET L'IMMOBILIER

Marjolaine Vallée-Matteau

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Christine Marion

HUMOUR

Textes humoristiques

Mots d'enfants

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef
Louise Picard-Pilon
rédactrices:

Marie-Ange Sylvestre
Nicole Lachaine-Gingras
Lise Cormier-Aubin
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATRICES

Jacqueline Nadeau Martin, Thérèse
Nadeau, (Martine Ouellet, Diane
Vigneau, Marcelle B.-Dalpé, Michelle
Houle-Ouellet, Lise Girard, Louise
Dubuc, Pierrette Lavallée, Jeannine
Richard Bouvet, Marjolaine Vallée
Matteau, Christine Marion.

Couverture recto at verso

Graphisme et réalisation: Louise
Lippé

Photos

Jacques Lessard, Paul-Emile Rioux,
Robert Laflamme, Le Permanent,
Adrien Hubert, Femmes d'Ici.

Illustrations:

Louise Lippe

RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

SERVICE DES ABONNEMENTS

Lucie Tremblay

Abonnement

1 an (10 numéros) 110,00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale à Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe

Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de
l'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale

180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec

H2X 1N6

Tél.: 866-1813



La reproduction des articles, photos ou il-
lustrations publiés dans la revue est
autorisée à condition que la source soit
mentionnée.

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la respon-
sabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la
pensée officielle de l'Afféas.

*Si vous ou une de vos compagnes ne recevez pas Femmes d'Ici, communiquez immédiatement avec le
Siège Social, en indiquant votre nom, votre adresse complète, le nom de votre cercle ainsi que votre
numéro d'abonnement.*

PRIX «SURPRISE» DU CONCOURS HUMORISTIQUE

Suite au concours lancé en septembre dernier, nous avons reçu plusieurs textes humoristiques que nous publierons dans Femmes d'Ici au cours de l'année.

Parce que nous aimons rire et que nous tenons absolument à recevoir d'autres textes humoristiques, nous avons décidé de faire deux tirages au lieu d'un. Le premier tirage a eu lieu en décembre, le second aura lieu en mai.

La gagnante du premier tirage est Madame Solange Masson du cercle de Maskinongé, région La Mauricie. Madame Masson recevra comme prix surprise le livre de caricatures «Le meilleur de Girerd... 1986», des Éditions La Presse.

Vous voulez connaître le second prix surprise? Eh bien, participez en grand nombre!

DROITS ET LIBERTÉS...



PAR JACQUELINE NADEAU MARTIN*

Trop souvent nous sommes confrontés(es) dans notre réalité quotidienne à des événements ou des circonstances qui nous interrogent sur la signification des termes «droits et libertés». Par la voie des médias, nous constatons de visu, des faits portant atteinte à la liberté: famine, arrestation de prisonniers politiques, enlèvements, camps de réfugiés, armement, grèves, pauvreté, etc.

Pour la plupart, la liberté, c'est le pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir. Un droit, c'est la possibilité de faire un acte, c'est ce qui est dû à chacun(e). Nous oublions parfois la notion de responsabilité concernant les autres.

C'est par les lois sociales, fiscales, culturelles, le code criminel et autres que les gouvernements rendent applicables les grands principes d'égalité, de liberté, de justice, garantis à tous les êtres humains par les chartes et réduisent les discriminations.

Certains(es) diront que les programmes d'accès à l'égalité dans l'emploi pour les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, sont injustes parce qu'ils ne favorisent que certains groupes. C'est discriminatoire certes, mais quand il s'agit de rétablir un équilibre ou de corriger une situation, ces mesures deviennent plus que justifiables.

Actuellement, le droit à l'égalité prend de plus en plus une nouvelle dimension et conduit à une sérieuse réalité. L'arrivée de nouveaux immigrants(es) et réfugiés(es) suscite beaucoup de questions et même des réactions acerbes. Malheureusement, nous cultivons un certain racisme envers eux.

Le déclin démographique de notre communauté québécoise s'accélère. L'accueil de nouvelles ethnies permet un équilibre et maintenant qu'elles sont des nôtres, leur intégration devrait se manifester par leur présence au sein de toutes nos constitutions, sur le marché du travail et dans nos cercles. Quelle considération leur témoignons-nous?

Quotidiennement, que signifie le droit à une vie sereine pour les chômeurs(ses), les sans-abri, les personnes maltraitées, harcelées, «marginalisées», par notre société? Trop souvent, nous nous convainquons que les gouvernements comblent les besoins sans nous demander quelle aide, quelle écoute attentive nous pourrions leur apporter pour combler le vide moral, les encourager et réduire les inégalités en dénonçant les irrégularités. L'indifférence perpétue la misère et tue la solidarité.

Nous jouissons d'un droit à l'inviolabilité de la propriété privée. Nous dénonçons vivement le vandalisme dont nous sommes victimes, mais sur le terrain appartenant à toute la collectivité, nous oublions... vidons les cendriers de l'auto sur le stationnement d'un centre d'achat ou ailleurs, laissons le crottin du «petit toutou» dans le parc ou sur le gazon du voisin, jetons la gomme à mâcher dans le portique de l'église, de l'hôpital, laissons les jeunes écorcer les arbres, renverser les bacs à fleurs, casser des bouteilles, etc. Le bien collectif est aussi inviolable car pour quelques-uns(es), le banc public dans le parc, c'est leur seule propriété.

Puis, au nom de la liberté d'expression commerciale... la pornographie multiplie ses ravages.

L'AFÉAS doit continuer de jouer un rôle de chef de file, par des revendications visant à établir une société de justice, d'égalité et de partage et ce, dans le respect des droits et libertés.

Rappelons-nous souvent cette règle d'or: «les droits des uns(es) s'arrêtent là où commence la liberté des autres» et nous nous épanouirons dans un monde meilleur. <§>

*conseillère provinciale

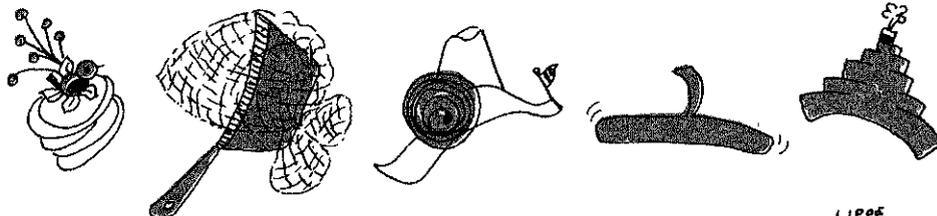
LE DROIT A LA DIFFERENCE

PAR LOUISE PICARD PILON

Nous avons appris dès notre jeune âge que nous sommes tous différents les uns des autres. Il y a les grands et les petits, les garçons et les filles, les gros et les maigres, les bons et les méchants, les violents et les doux, les gentils et les malcommodes, les beaux et les laids et aussi tous ceux et celles qui se situent entre les deux. Nous savons tout cela et nous l'admettons volontiers.

Cependant, dans notre vie de tous les jours, nous avons tendance à agir comme si nous croyions que tous doivent être semblables. On nous a inculqué dès notre tendre enfance un certain nombre de stéréotypes et alors qu'en grandissant nous nous dégageons de tout, nous restons accrochés aux stéréotypes. Dès que quelqu'un déroge, il devient suspect.

Si une femme n'est pas une bonne maîtresse de maison, nous avons tendance à penser que ce n'est peut-être pas une vraie femme. Si un homme n'est pas fonceur, nous le soupçon-



nons d'avoir des tendances effeminées pour ne pas dire homosexuelles.

Bien que nous sachions que l'adolescence est l'âge de la remise en question et des révoltes, nous sommes effrayés par la façon dont nos jeunes s'habillent et se coiffent; nous rejetons leur musique et leur façon de vivre.

Peut-on imaginer sans frémir la platitude d'un monde où chacun serait la copie conforme de son voisin. Ce serait le monde des robots fabriqués à la chaîne, sans fantaisie,

sans imprévu, sans surprise et sans innovation. La vie en société serait morne et sans saveur. À quoi bon se faire des nouveaux amis et s'efforcer de rencontrer de nouvelles personnes puisque nous serions tous identiques?

Dieu merci! nous n'en sommes pas là! Vive les différences! Elles ajoutent du piquant à l'existence! <\$>

un peu de l'Ex'te

ENTRETIEN DES VETEMENTS ET DU LINGE DE MAISON

PAR THERESE NADEAU

Notre société de consommation ne nous incite guère à entretenir soigneusement nos vêtements et notre linge de maison... Alors voici quelques notions d'entretien qui vous faciliteront la tâche pour les garder beaux plus longtemps.

Prenez la peine d'examiner minutieusement les étiquettes afin de connaître le tissu de vos vêtements et les instructions pour les entretenir.

LAINAGES

Les lainages délicats se lavent toujours à la main dans l'eau fraîche. Faites-les tremper 2 à 3 minutes puis pressez-les précautionneusement à la main pour les laver (surtout ne jamais frotter). Rincez-les à l'eau froide et roulez-les dans une serviette pour les essorer. Ne les tordez surtout pas! Remettez-les ensuite en forme et faites-les sécher à plat dans un en-

droit qui ne soit exposé ni au soleil ni à la chaleur directe.

GANTS ET MITAINES

Placez des épingles à linge dans les pouces et les doigts des gants et des mitaines tandis qu'ils sont encore mouillés; ils sécheront sans rétrécir.

BONNET

Pour ne pas déformer un bonnet de laine après le lavage, faites-le sécher sur un ballon gonflé.

NAPPES

Pour conserver sans faux-plis vos nappes de réceptions ou vos nappes brodées, posez une barre à serviette à l'intérieur de la porte de la lingerie et placez-y vos grandes nappes. Ou bien, roulez vos nappes sur un cylindre de carton ou encore mettez-les sur des cintres et enveloppez-les avec

du plastique, évitant ainsi que les plis ne se salissent.

NAPPERONS

Enroulez vos jolis napperons autour de ces tubes de carton que l'on retrouve dans les boîtes de papier ciré, d'aluminium ou transparent, vous les retrouverez sans plis lors de l'usage.

DIVERS

Ne jetez pas vos vieux bas de laine! Ils sont fantastiques comme linge à épousseter ou encore pour cirer. Conservez-les dans une boîte spécialement destinée à cet effet.

Afin d'éviter que vos restes de laines s'entremêlent dans un tiroir, placez les pelotons dans une grande jarre de verre; à l'abri de la poussière, la laine

Suite à la page 7

Par Martine Ouellet

VANDA, LA RÉVOLTE DES NONNES

On nous promet un roman à contexte historique et tout ce qui nous reste ce sont des noms. Quel vide... Pas même un bon roman.

On y raconte l'histoire farfelue d'une fillette trouvée parmi les loups. Recueillie par les soeurs, elle ne peut cependant pas oublier sa première famille. Ils le lui rendront bien en la tirant d'affaires plusieurs fois.

Une platitude et un ennui tels que l'on se demande pourquoi elle écrit. Moi qui espérais un grand roman historique. J'en suis quitte pour espérer que la prochaine fois peut-être...

Régine Deforges, «Vanda, la révolte des nonnes». La Table Ronde, 1985, 270 p., 22\$

Par Marie-Ange Sylvestre

LES LITS À UNE PLACE

Antoinette, après avoir vu trop de couples déchirés et trop de mariages manqués (dont le sien), décide que le lit à une place est le seul vrai, le seul bon.

Elle aménage dans sa maison, quatre appartements. Ils sont tous occupés par une personne seule: Pascal, son fils, Catherine, l'amie d'enfance, Michel, le «vieux» copain et Antoinette.

Chacun vit sa liberté comme il l'entend et tous sont solidaires et complices.

Mais... l'heure des tentations sonne. Ce bonheur rationnel saura-t-il résister aux mirages des paradis artificiels?

Françoise Dorin, «Les lits à une place», Édition J'ai Lu, 1980.

LOUISIANE

Une saga - un domaine - un pays. C'est la chronique de la famille Damvilliers, riches propriétaires d'une plantation de coton sur les bords du Mississipi. Immigrants, esclaves,

aristocrates français, des dizaines de personnages différents, passionnés, ambitieux, qui font revivre l'apogée puis le déclin du Sud en une fresque qui nous fait entrer de plein pied dans l'Histoire. À l'exception de quelques personnages, tout ce qui est relaté dans ce roman est authentique et les descendants de cette famille exploitent encore les mêmes terres. Des heures de lecture passionnantes et instructives.

Maurice Denuzière, «Louisiane (2 tomes)», Le Livre de Poche - 5994 - 5995, 1985.

Par Lise Cormier Aubin

LA POPESSA

«Pendant 40 ans, Joséphine Lehnert/soeur Pascalina partagea l'intimité d'Eugenio Pacelli/Pie XII et vécut dans son ombre jusqu'à sa mort. À la fois mère, gouvernante, confidente, eminence grise et cerbère inflexible du Souverain Pontife, elle exerça un pouvoir sur la direction de l'Église que nulle femme, ayant ou après elle, ne posséda jamais... Ni peu d'hommes d'ailleurs.

À travers cette biographie de soeur Pascalina, s'accusent ombres et lumières secrètes du règne controversé de Pie XII».

Ce livre m'a attirée parce que j'avais déjà entendu parler de cette femme. Son contenu m'a semblé très vraisemblable: il y a trop de détails, de noms connus, de faits publics vérifiables pour que ce soit une fumisterie. Mais à mon avis, c'est surtout ce qu'on y apprend sur le catholicisme du début du siècle, l'implication politique et financière de l'Église, la personnalité de différents potentats catholiques, etc., qui retient l'attention et suscite des questions.

Autrement dit, un peu de petite histoire dessous la Grande Histoire Officielle!

Un livre passionnant et facile à lire.

Paul I. Murphy et René Arlington, «La Popessa», Édition Lieu Commun, 268 p., 1987.

VIDEO

«ON FRAPPE À LA PORTE...», tel est le titre du vidéo que le Centre St-Pierre vient de produire sur les femmes dans l'Église. Il a été conçu pour amorcer un échange et donner le goût d'aller plus loin en se servant du dossier d'animation publié par les évêques canadiens en 1984.

Nathalie se voit confier une recherche sur la situation des femmes dans l'Église. Sa démarche l'amène à rencontrer diverses personnes chez lesquelles elle découvre une réalité nouvelle pour elle. À travers cette jeune fille, les spectatrices seront amenées à réagir devant les aspirations légitimes des femmes et les limites des progrès accomplis dans les changements souhaités.

Le vidéo est en vente ou en location à la Librairie des Filles de Saint-Paul, 4362 rue St-Denis, Montréal H2J 2L1; tél. (514)849 3585.

LIVRES RECUS

- Herbert J. Freudenberger, ph. d., «L'épuisement professionnel: la brûlure interne», Gaétan Morin Éditeur, 187 p. 1987, 18\$
- Laurence Learner, «Ingrid Bergman: le mythe et la vie», Terres des Femmes, 324 p., 1986.
- Yves Navarre, «Fête des mères», Albin Michel, 217 p., 1987, 15,95\$
- Paula Jacques, «L'héritage de tante Carlotta», Mercure de France, 1987.
- Anna Porter, «Objectif camouflé», Le Jour Éditeur, 387 p., 1987, 19,95\$
- Anne Collin, «L'avortement au Canada: l'inéluctable question», Les Éditions du Remue-Ménage, 320p., 1987, 21.95\$

PAR NICOLE LACHAINE GINGRAS

LA VIOLENCE CONJUGALE, REGNER-GHE D'AIDE DES FEMMES: UN REGARD PERTINENT SUR CE PROBLEME SOCIAL

«La violence conjugale, recherche d'aide des femmes», s'intéresse à la recherche d'aide des femmes victimes de violence conjugale. Réalisée par Angèle Bilodeau, cette étude tente de cerner la manière dont les femmes en situation de violence conjugale construisent leurs pratiques de recherche d'aide. Elle s'appuie sur vingt récits d'expériences de femmes victimes de ce problème social.

Madame Bilodeau, d'après son analyse, introduit une distinction entre le comportement de recherche d'aide d'une femme violente et la réponse de son environnement.

À travers l'expérience personnelle de vingt femmes, l'étude jette un regard percutant sur le sort laborieux de femmes qui ont décidé d'en finir avec la violence par des démarches auprès des ressources de leur milieu (famille, ami(e)s, médecin, maison d'hébergement...)

Commanditée par les départements de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, cette recherche saura particulièrement intéresser toutes les personnes impliquées dans le processus d'aide aux femmes victimes de violence conjugale.

Angèle Bilodeau, «La violence conjugale, recherche d'aide de femmes», *Les Publications du Québec*, 1987, 158 p., 12,95\$ (le document peut être commandé en écrivant: *Les Publications du Québec*, case postale 1005, Québec, G1R 7B5)

ATTENTION AUX CLONES: LES BIOTECHNOLOGIES!

L'ENJEU, revue d'Environnement Jeunesse, publie dans son dossier un article de fond sur les biotechnologies, ces techniques de l'ingénierie qui ont pour but de transformer des êtres vivants afin d'en exploiter certaines caractéristiques désirables pour les humains. Sous le couvert des titres évocateurs tels que: «Où y'a des gènes, y'a du plaisir... pour les généticiens», «Du jamais vu», «Méfiez-vous! Les chercheurs cherchent... et trouvent!» «Le sida, un échappé du labo?», «Maman je veux un petit frère! OK là!», on arrive à se demander mais pourquoi faire?

Car le tout est de savoir à quoi serviront toutes ces découvertes et ces techniques: pour le bien-être des humains, pour développer une médecine de riches, pour sauver les hommes des maladies infectieuses ou pour servir d'arme de guerre. Même si on décode le message génétique et que l'on peut modifier à sa guise le résultat

d'un être vivant, il est grand temps de se demander à quelle fin serviront tous ces progrès. Le domaine où ces techniques sont le plus avancées et le plus utilisées est l'agriculture. Produire plus de nourriture pour le genre humain à un coût moindre, plus rapidement et en grandes quantités. Oui, mais à qui cela profitera-t-il?

Source: *l'Enjeu*, automne 1987, par Claude Villeneuve, p. 10-11.

UN NOUVEAU GAP ENVIRONNEMENTAL

Le ministre de l'environnement, monsieur Clifford Lincoln et le sous-ministre, monsieur Jean-Claude Deschênes, ont présenté aux intervenants du milieu de Québec la nouvelle politique générale d'action environnementale que le ministère provincial de l'Environnement propose à la collectivité québécoise. Cette brochure prône la conservation, agent de progrès, et exprime la volonté du Ministère de chercher des voies de solutions environnementales par des nouvelles façons de proposer, d'inciter à agir. «Loin de vouloir suggérer ou imposer des solutions à des problèmes, il propose les grandes lignes que suivront la pensée et l'action du Ministère au cours des années à venir. À partir de ces lignes directrices, nous définirons des politiques sectorielles et spécifiques dans les voies de pensée et d'action que nous nous sommes tracées». Clifford Lincoln, ministre de l'environnement.

Source: *Ministère de l'environnement, Gouvernement du Québec*.

QUE FAIRE DES HOMMES BATTEURS DE FEMMES?

Une formation en intervention auprès des hommes violents, sous forme de sessions est offerte par PRO-GAM INC. C'est une session de sensibilisation aux attitudes et aux pratiques d'intervention en matière de violence conjugale.

Mais qu'est-ce que PRO-GAM INC? Projet et Groupes Au Masculin est un organisme à but non-lucratif qui existe depuis 1982 et qui offre un service d'aide aux hommes qui sont ou qui ont déjà été physiquement ou psychologiquement abusés envers leur partenaire. Depuis 1986, PRO-GAM INC., offre des services auprès des femmes qui ont des problèmes avec la violence conjugale.

De plus, cet organisme offre des conférences en regard de la problématique de la violence familiale, de la notion de santé mentale chez les hommes en général et chez les enfants et adolescents ayant des comportements violents. Il propose des stages de formation et des services d'évaluation psycho-légale en regard des individus ayant des comportements violents.

Renseignement disponibles: PRO-GAM Inc., 7059A Christophe Colomb, Montréal, H2S 2H4

ANGELE D. BRIAND

UNE FEMME ENGAGEE

J'ai connu Angèle, il y a huit ans, alors qu'elle revenait d'un séjour de quatre années aux Iles-de-la-Madeleine avec son mari Claude et sa fille unique, Bianca.



PAR DIANE VIGNEAU

Un heureux hasard fait qu'elle s'installe à Rimouski, en face de chez-moi et, par conséquent, devient ma voisine à qui j'ai eu recours comme gardienne de mes enfants, conseillère, confidente, amie, ma «deuxième mère» en quelque sorte.

J'ai appris à connaître cette grande femme toujours élégante. Ce qui m'a frappé, lors de notre première rencontre, c'est sa joie de vivre. Et j'ai eu l'occasion de vérifier cela plusieurs fois. En effet, il n'est pas rare, au cours de réunions ou rencontres où Angèle est présente, d'entendre son éclat de rire naturel qui déride l'auditoire et détend l'atmosphère.

Et puis, Angèle, c'est la disponibilité même. Lorsqu'on a besoin d'elle, elle prend le temps de nous écouter et si elle ne peut pas rendre service tout de suite, elle nous propose toujours une solution de rechange. Quant à sa sociabilité, sa réputation n'est plus à faire. Elle est capable d'accueillir les autres et on ne s'ennuie jamais en sa compagnie.

Son sens de l'organisation est remarquable et des idées, elle en a plein la tête. Jamais prise au dépourvu, elle proposera spontanément des jeux pour les petits et des activités intéressantes pour les grands. Son congélateur regorge de petits plats cuisinés habilement au cas où... des oarents ou amis viendraient la visiter.

C'est fascinant de la voir préparer un repas pour dix ou quinze personnes. Cela semble si facile pour elle et, en un tournemain, la table est prête. Les convives savourent alors ce qui s'avère un délice pour l'oeil et le palais.

Très habile de ses mains, j'ai toujours considéré Angèle comme une artiste. D'abord en cuisine, en tissage et en décoration. Sa résidence familiale est aménagée avec goût et simplicité et l'agencement des couleurs lui confère un cachet particulier où l'on se sent bien. Des arbres et des fleurs de toutes sortes ornent l'extérieur et forment un paysage magnifique dans lequel prend place un jardin qui fournit, à chaque année, une grande récolte de légumes et de fruits.

C'est aussi une femme active. Ayant siégé au Conseil diocésain de pastorale pendant deux ans et à la Table régionale «Femmes et formation» jusqu'en septembre dernier, elle fait partie du Conseil d'administration de Ficelles depuis 1986 et représente la condition féminine à la table «Accueil et références» depuis juin.

Angèle est également très impliquée dans l'AFÉAS. Elle ne cesse d'y consacrer temps et énergie car elle y croit profondément. Après avoir été membre AFÉAS pendant six ans, elle

accède à la présidente de son cercle en 1980. Elle occupe par la suite diverses fonctions au sein de l'équipe régionale dont la présidence de 1985 à 1987 et est élue conseillère provinciale en août 1987.

Elle a suivi plusieurs sessions de formation et partage le fruit de ses connaissances en acceptant régulièrement de participer à de l'animation dans la région Bas St-Laurent-Gaspésie. Et dernièrement, elle s'est inscrite à l'Université du Québec à Montréal pour entreprendre, en janvier 1988, un certificat en animation.

Mais, que fait-elle pour se reposer? Elle aime la lecture et adore se retrouver en pleine nature, surtout l'automne pour chasser le petit gibier. L'hiver, elle pratique le ski de fond.

Enfin, comme vous pouvez le constater, Angèle est une femme en pleine croissance et ce n'est pas fini... En la regardant évoluer, je commence à comprendre cette maxime qui dit que «la vie commence à quarante ans». Je pense surtout que ce n'est pas nécessairement une question mais plutôt un désir, qui se précise avec les années, de se donner les moyens d'être à l'écoute de soi et des autres, ce qui apporte inévitablement une satisfaction personnelle, car l'on se sent utile quelque part tout en étant bien dans sa peau.4>

ENTRETIEN

Suite de la page 4

reste propre et conserve sa belle couleur.

Les meubles en cèdre ne sont pas recommandés pour le linge blanc; les vapeurs du cèdre font jaunir le linge.

COLS ENCRASSES

Avant de les passer à la machine, appliquez du shampoing à cheveux avec un petit pinceau sur les cols encrassés. Le shampoing est fait pour dissoudre les huiles corporelles.

Le savon du pays décrasse bien aussi

les cols de chemise et de blouse. ^

Référence:

- Marie-Hélène et ses meilleurs trucs
- Mes petits trucs...Cécile Cambionne
- M, Magazine du mieux-vivre
- Mille et une idées pour l'hôtesse
- Raffinée, Marguerine du Coffre

UN HUMIDIFICATEUR... OUI... MAIS LEQUEL?

PAR MARCELLE B. DALPE

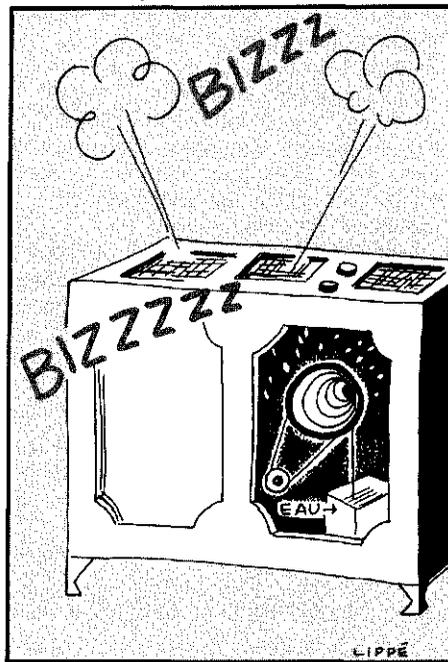
Après la période des Fêtes, ordinairement, ma belle-mère venait me prêter main forte dans ma besogne journalière, histoire de me «secourir» et de meubler sa solitude comme elle disait... Cela me plaisait beaucoup; elle savait tout faire: cuisine, ménage, couture, tricot et encore... Elle se permettait même de faire des médicaments tels que potion ou sirop dont elle abreuvait mes «tousseux» de jumeaux. Il le fallait bien, disait-elle, sinon ils deviendraient «pomoniques» comme son frère Emile, mort si jeune...

Un bon matin, passablement énervée par ces propos et un peu inquiète, je me décide de prendre un rendez-vous chez le médecin. En attendant le jour «J», me référant à mes faibles connaissances, je me souviens que bien des gens, durant l'hiver, souffrent d'irritation des voies respiratoires causée par l'atmosphère trop sèche d'une pièce souvent surchauffée. Je me dis: «c'est ça, la cause... il faut y remédier en faisant de l'humidité» et de ce pas, je cours en ville acheter un appareil.

QUEL APPAREIL ?

Ne voulant pas risquer trop d'argent, j'en demande un à prix modique; on me conseille un à vapeur... Était-ce un bon achat? Je dirais que oui à la condition que je prenne les précautions nécessaires pour parer aux inconvénients. D'abord, son prix est minime, il est silencieux, il est muni d'une cavité pour recevoir des médicaments tels que camphre, menthol, onguent Vicks ou autres... il est convenable pour une chambre et les besoins d'humidité ne sont peut-être que temporaires.

Les précautions à prendre sont nombreuses: éviter de trop le remplir, débrancher l'appareil si je veux le déplacer, en retirer la tête ou le nettoyer, l'installer directement sur le plancher et non sur un meuble, le garder hors de la portée des enfants, attention au fil, le placer pour éviter qu'une personne y trébuche, attention également au jet de vapeur, éviter de le diriger vers quelqu'un ou vers un objet situé à moins d'un mètre et enfin ne pas le laisser fonctionner dans une pièce, sans surveillance.



Les jours ont passé: mon appareil fonctionnait et la toux des enfants se calmait. Je reprenais mes esprits en consultant la littérature que j'avais ramassée sur les humidificateurs. J'ai appris qu'il y en avait plusieurs sortes, tous portatifs; celui à vapeur (le mien) dont deux électrodes réchauffent l'eau dans la chambre d'évaporation; celui à tampons dont un tampon continuellement imbibé de l'eau humidifie l'air entraîné par le

ventilateur; un autre à turbine dont le dispositif rotatif tournant à grande vitesse pompe l'eau par son centre et la projette en fines gouttelettes vers une grille d'éclatement et celui à ultrasons dont l'eau est vaporisée grâce aux vibrations ultrasoniques et un petit ventilateur entraîne la vapeur vers l'extérieur.

Leurs prix varient entre \$15 et \$150. La garantie est de douze mois pour les modèles à ultrasons et à tampons; pour les autres, c'est six mois et quelques-uns trois. Ceux qui possèdent la meilleure garantie sont munis d'un bouton d'arrêt. Leur contenance est de 3.5 litres à 12 litres et peuvent vaporiser jusqu'à 8.8 litres par jour indépendamment de leur contenance. Les appareils à ultrasons et à vapeur sont les seuls silencieux. À l'exception de ceux à vapeur, tous sont sécuritaires.

LEQUEL AURAI-JE ■ CHOISIR ?

Il semble évident que l'humidificateur à ultrasons constitue le meilleur achat. Même si son prix est élevé, il a trois avantages très appréciés des consommateurs. Il est silencieux, son débit est plus de deux fois supérieur aux autres types et surtout, il est contrôlable grâce à un humidistat réglable incorporé à l'appareil. Il suffit donc de le régler au niveau d'humidité et l'humidificateur le maintiendra automatiquement.

Je ne regrette pas mon achat mais je regrette mon manque de renseignements. Une femme qui prend panique et qui court chez le premier vendeur, est-ce cela une consommatrice avertie? 4>

Réf.: Revue Protégez-vous, mars 1986.

PORNOGRAPHIE:

COMMENT OBTENIR UNE REGLEMENTATION MUNICIPALE?

La pornographie ne peut nous laisser indifférentes. Même sous sa forme la plus anodine, la pornographie fait violence au corps des femmes et porte atteinte à notre dignité. La pornographie est un langage, celui du mépris et de la violence.

PAR MICHELLE HOULE OUELLET

Depuis 1977, l'AFÉAS lutte contre la pornographie. Pendant deux ans, ce dossier a été retenu comme priorité d'action et les membres de l'AFÉAS s'y sont attaqué dans leurs localités en demandant des lois et règlements sur ce sujet.

Cette lutte n'est pas propre à l'AFÉAS. Des fronts communs et coalitions ont uni des milliers de femmes et d'hommes au Québec et à travers le Canada.

Lors du congrès d'août 1987, les membres ont manifesté leur intérêt et leur conviction pour poursuivre cette lutte dans leurs localités respectives. Elles ont réclamé de l'aide de l'association pour faciliter leurs démarches.

Il suffit d'aller bouquiner à la tabagie du quartier ou au dépanneur du coin pour constater la profusion de revues pornographiques offertes en vente, sans scellés, à la portée des enfants. Ces images ridiculisent les femmes. Elles vont à l'encontre du travail des parents et des éducateurs qui s'efforcent de transmettre aux jeunes une image saine de la sexualité.

LA REGLEMENTATION MUNICIPALE

Grâce à nos pressions, celles de l'AFÉAS et des autres groupes, les pouvoirs des municipalités ont été accrus pour légiférer en cette matière.

En décembre 1983, des amendements ont été apportés au code municipal et à la loi des cités et villes pour contrôler l'étalage de revues et objets à caractère pornographique (article 403 du code municipal et 414 de la loi des cités et des villes). Depuis, il est difficile de savoir combien des 1151 municipalités du Québec se sont prévaluées de ces nouveaux pouvoirs.

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Votre municipalité a-t-elle adopté une législation en ce sens? Il est facile

d'obtenir la réponse en s'adressant à votre administration municipale. Ces démarches sont rarement initiées par les élus municipaux. Le dossier de la pornographie n'en est pas un où l'on se fait du capital politique sans qu'il n'y ait des pressions fermes faites par les citoyens.

Votre municipalité a déjà adopté des règlements? Il serait opportun d'en féliciter les responsables et de les interroger sur l'application qui en est faite.

Sinon, une belle occasion d'agir vous est offerte. Pour maximiser vos chances de réussir, il est bon de prévoir les différentes étapes de la démarche à entreprendre:

1- Obtenir l'accord des membres de votre cercle

Faire inclure ce point à l'ordre du jour d'une assemblée mensuelle, discuter de la pertinence de la démarche et de la volonté de la majorité à l'entreprendre.

2- Dresser l'état de la situation

Identifier les points de vente de revues et objets pornographiques de votre localité: tabagies, dépanneurs, sex-shops, etc...

3- Obtenir des appuis à votre démarche

Cette étape augmentera vos chances de réussite. Présenter votre projet aux organismes de votre localité: cercle des fermières, Âge d'Or, Chambre de commerce, Optimistes, etc... Faire circuler une lettre d'appui ou/et faire circuler une pétition.

4- Sensibiliser des membres du conseil municipal

Utiliser vos relations, les connaissances de vos membres pour les convaincre et vous en faire des alliés(es).

5- Adresser votre demande de réglementation de l'étalage des

revues ou objets pornographiques en vertu des articles 403 du code municipal et 414 de la loi des cités et des villes.

Décrire la situation existante, joindre les appuis recueillis (photocopie), demander à être inscrite à l'ordre du jour d'une assemblée de conseil. (En cas de refus ou de non-réponse, se présenter à une assemblée municipale et intervenir pendant la période de questions).

6- Publiciser votre démarche

Utiliser les médias (journaux, radio, télévision) de votre localité par des entrevues, lettres ouvertes aux journaux, communiqués de presse, conférence de presse, etc...

7- Assister à la réunion du Conseil qui débattera de votre demande.

Mandater le plus de membres possible pour y assister, inviter des représentantes d'organismes et citoyens(nes) qui vous appuient à vous accompagner, apporter les originaux des appuis recueillis et pétitions pour en faire le dépôt, vous préparer à intervenir.

8- Prévoir un contrôle de la réglementation qui sera adoptée.

Proposer la formation d'un comité spécial où des représentantes de votre cercle pourront siéger.

VOTRE CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE LA PORNOGRAPHIE

Les actions à entreprendre pour obtenir une réglementation municipale sont relativement simples. Elles se situent dans votre milieu où vos connaissances sont nombreuses et variées, ce qui facilitera les démarches.

Votre municipalité n'a pas de réglementation pour contrôler l'étalage de revues ou objets pornographiques? À vous de jouer maintenant!^

"chargé du plan d'action

LES DROITS DE «MA» PERSONNE

C'est le genre de plaintes que reçoit couramment la Commission des droits de la personne, organisme chargé de faire respecter la charte des droits et libertés. Les agents de la Commission suggèrent à la femme qui se plaint ainsi de s'adresser à un autre établissement de crédit. Mais elle devrait en parler au supérieur du gestionnaire en question et insister pour qu'il prenne des mesures correctrices à son égard, par exemple en l'obligeant au moins à lui présenter des excuses et à recevoir des éléments de formation en matière de droits de la personne.

LA DISCRIMINATION

Un autre exemple, qui cette fois-ci se passe en Ontario et met en cause le gouvernement, est le cas de Lorraine Lapointe, en bute au programme ontarien fournissant une aide financière aux fermiers débutants. Ce programme renferme une disposition privant de cette aide le conjoint d'une personne exerçant le métier de fermier. Étant donné l'organisation sociale et les coutumes ancestrales en ce qui a trait à la propriété des terres et des fermes, on peut affirmer sans se tromper que le conjoint qui demandera une aide financière est la femme. Le programme prévoit que l'enfant adulte d'un fermier établi a droit à une aide financière, même si cette aide peut se traduire par un profit, lorsqu'il s'agit d'une ferme "familiale" déjà exploitée.

Ainsi, l'enfant adulte peut obtenir de l'aide financière pour acheter la ferme d'un grand-père ou d'un parent à la retraite, même si cela peut vouloir dire qu'il s'associe avec un membre de sa famille qui est un fermier établi. L'épouse, elle, n'y a pas droit.

Lorraine s'est donc vu opposer un refus à sa demande d'aide. Frustrée, elle s'adresse au ministre ontarien de l'agriculture, pour lui demander si elle serait admissible au programme si elle divorçait. Elle reçut la réponse suivante: "Selon le décret du Conseil, un divorce n'est pas nécessaire, une séparation légale de votre mari vous rendrait admissible"! La cause est devant les tribunaux... Car il s'agit de discrimination, qui est illégale depuis l'avènement de la Charte des droits et libertés de la personne.

"J'ai besoin d'un prêt pour m'acheter une auto, mais le gestionnaire du crédit m'a fait savoir très clairement que j'aurais moins de problèmes si j'acceptais de sortir avec lui. Nous pourrions ainsi, a-t-il affirmé, discuter de mes finances dans une atmosphère amicale et détendue, sans nous embarrasser de toute la paperasse habituelle. Je lui ai dit que je voulais discuter du prêt de façon sérieuse et que j'en avais assez des pressions qu'il exerçait sur moi. Que puis-je faire?"

Un Mt. Étief P.L.M. A) plaint de harcèlement sexuel. La plupart du temps celui-ci survient au travail, mais il peut également se manifester lors de la prestation de biens, de services, d'installations ou de moyens d'hébergement. Que faire?

PAR LOUISE DUBUC



Magazine Justice/Jacques Lessard

Et que dire des couples mariés qui paient plus d'impôts que ceux qui sont divorcés?

En avril 1987, la Commission des droits de la personne a déclaré "recevable" la plainte d'un père de

quatre enfants qui prétend devoir chaque année au fisc plus d'argent que s'il était divorcé.

M. Jacques Foucher, un notaire de Saint-Jérôme, au nord de Montréal, qui dit gagner environ \$50 000 par an, affirme qu'un divorce lui ferait épargner \$5 000 d'impôts. "Le problème, signale-t-il, c'est que j'aime ma femme et mes enfants..."

Le fait de juger la plainte "recevable" signifie que la Commission des droits de la personne considère que c'est bel et bien un cas de discrimination: la justice doit donc se pencher sur ce cas pour trancher le litige. Les tribunaux de la cour suprême donnent raison au plaignant une fois sur trois, ce qui n'est quand même pas si mal!

Car peut-être ne le saviez-vous pas, mais le harcèlement sexuel, ainsi que la discrimination à partir du sexe, de l'âge, de l'état civil, de l'état de grossesse même, sont illégaux de par la charte.

LA OU US CHARTES?

En vérité, il y a deux chartes, tout comme nous avons deux systèmes fiscaux. La charte des droits et libertés de la personne québécoise est l'aînée; elle a été instituée en 1976. La seconde, créée en 1982 après le rapatriement de la constitution, est la charte des droits et libertés canadienne. Elles se ressemblent, mais elles ne sont pas soeurs jumelles, comme vous pourriez le constater à l'étude mensuelle de votre cercle.

C'est quand même bizarre, de penser que nos lois... ne font plus la loi! Nous avons pourtant bien appris sur les bancs de l'école que c'était le gouvernement qui énonçait les lois et que nous, citoyennes, devions leur obéir. Il n'y avait RIEN au dessus de la loi. C'était le pouvoir suprême. (Eh bien, il s'est fait river son clou et par une très grande dame par dessus de le marché, qui a de la gueule et de la classe!) La Charte des droits et libertés (instrument de loi suprême) devient donc garante de "LA JUSTICE", planant tel un aigle au-dessus des lois et directives que nos gouvernements peuvent émettre.

Il est difficile de croire qu'elle puisse nous rendre service, à nous, petites gens. C'est pourtant bien vrai, on l'a vu tantôt avec divers exemples.

C'est surtout vrai pour les femmes. Bon nombre d'injustices que nous subissons depuis très longtemps sont maintenant carrément illégales. Mais il y a du pain sur la planche car les lois, moeurs et coutumes de la société dans laquelle nous vivons ne

sont pas toujours à la hauteur de nos belles chartes.

FEMME AU FOYER // LA DISCRIMINATION INDIRECTE

C'est ainsi que les règlements du plan d'assurance-automobile du Manitoba (Autopac) protègent moins bien les "personnes au foyer" que les autres dans les cas d'accidents. La période



Paul-Émile Rioux

Ministère des communautés culturelles et de l'immigration

durant laquelle les "personnes au foyer" peuvent réclamer des prestations d'incapacité est beaucoup plus courte que dans le cas des autres catégories de personnes ayant subi des blessures. En outre, le sens qu'on donne à l'expression "incapacité totale" est plus limité pour les "personnes au foyer" que pour les autres.

Une femme mariée du Manitoba, qui travaillait à plein temps au domicile (tout en cherchant un emploi à l'extérieur), fut classée dans la catégorie des "personnes au foyer". Lorsqu'elle fut gravement blessée dans un accident d'automobile, on jugea d'après ses blessures, que ce ne pouvait être un cas "d'incapacité totale", en vertu des règlements s'appliquant aux "personnes au foyer", alors qu'il en eut été tout autrement si elle n'avait pas été classée ainsi. Les prestations ont donc été moindres et la période de versement beaucoup plus courte que si elle n'avait pas été considérée comme une personne au foyer.

Le règlement ayant entraîné une telle situation injuste viole l'article 15 de la charte puisqu'il y a:

- discrimination fondée sur l'état civil (les parents célibataires ainsi que les couples non mariés qui cohabitent sont mieux traités que les "personnes mariées travaillant au foyer).
- discrimination fondée sur le sexe (puisque la plupart des "personnes au foyer" sont des femmes).
- discrimination fondée sur l'emploi.

LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Un grand nombre de femmes travaillent à temps partiel. Ce sont souvent les seuls emplois disponibles, et c'est aussi souvent la seule façon de faire "la double journée" sans tomber malade. Les groupes de femmes ont toutes sortes de bonnes raisons pour protester contre l'emploi à temps partiel et une des plus

évidentes est l'impossibilité de recevoir des prestations d'assurance-chômage. Ce sont des directives de l'assurance-chômage qui ont des répercussions très grandes sur les femmes qui composent la grande majorité de cette catégorie de travailleurs.

Or, l'article 15 de la Charte vise autant les cas de discrimination indirecte que directe... Ce qui voudrait donc dire qu'il serait illégal de ne pas donner de prestations aux travailleuses à temps partiel. La preuve n'est cependant pas faite.

De quel côté que l'on se tourne, on s'aperçoit que les femmes sont victimes de discrimination. Qu'elles soient jeunes ou vieilles, travailleuses au foyer ou à l'extérieur, citadines ou campagnardes.

La grande dame des droits et libertés s'avère donc un instrument vraiment utile pour améliorer la condition féminine. La discrimination fondée sur le sexe n'est qu'une des multiples facettes de la charte. D'autres dispositions, toutes aussi intéressantes, vous seront dévoilées... lors de la soirée mensuelle de votre cercle. C'est à ne pas manquer!^

Références:

- Commission canadienne des droits de la personne.
- Commission québécoise des droits de la personne.
- Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes, rapport du 31 mars 1986.

LA PEINTURE SUR SOIE

EQUIPEMENT

Supports (tissus), colorants, cadre, brosses et pinceaux, menus articles. D'autres accessoires pourront s'ajouter avec le temps, mais ils ne sont pas indispensables pour le débutant.

TISSUS

La soie naturelle est le tissu de prédilection. Elle existe en une grande variété de tissus d'aspects et d'appellations différents dont le plus connu: le pongé.

Le pongé, selon sa finesse, porte un numéro. Le plus fin correspond au no 3, puis viennent les no 4 et 5, les plus couramment employés, surtout pour les foulards, coussins et abat-jour.

Le pongé no 9, ayant une belle tenue, est réservé aux vêtements, sacs et panneaux décoratifs.

Tous les tissus destinés à être peints doivent être lavés à l'eau froide, sans savon, avant d'être utilisés. Ils sont repassés humides. À noter: la soie fine rapetisse de 1% à 2% et la soie épaisse de 10% à 12%.

COLORANTS

Il existe plusieurs types de colorants pour soie et laine. Les deux principaux sont les couleurs à l'aniline et les thermodurcissables.

Les couleurs à base d'aniline ont la propriété d'être fusantes, de devenir brillantes et lumineuses après fixation par passage à la vapeur. Ces couleurs sont miscibles entre elles et existent dans une grande gamme de coloris. Toutefois, à partir des couleurs primaires et d'un noir, il est possible de créer une grande variété de tons.

Plus ou moins concentrées, selon les marques, les couleurs sont diluées par un mélange d'eau et d'alcool à 95°, à 50% de leur volume et au-delà pour les tons pastels. Il est important de bien lire les recommandations du fabricant avant de procéder à la dilution ou au mélange des couleurs.

Les couleurs thermodurcissables se fixent par repassage et leur dilution se fait uniquement par l'eau. Les couleurs sont miscibles entre elles, mais non avec les couleurs à l'aniline.

Une fois la couleur fixée, la réalisation

Tres populaire chez les amateurs d'artisanat de loisir, la peinture sur soie est une technique qui permet de découvrir les teintures, leurs secrets et les réalisations auxquelles elles se prêtent.

C'est une technique accessible à tous, qui requiert un équipement disponible dans la plupart des boutiques de matériel d'artisanat.

PAR PIERRETTE LAVALLEE



Sur la photo: Murielle Laflamme professeur de peinture sur soie

est rincée à l'eau. Séché à plat, le tissu est repassé encore humide avant de passer aux finitions.

CADRE

Pour peindre sur un tissu, il est nécessaire de le tendre sur un cadre. Celui-ci se compose de quatre pièces de bois tendre, articulées entre elles par des boulons. Des rainures ou des encoches régulièrement espacées permettent d'effectuer différents réglages selon les dimensions du projet. Il en existe plusieurs sortes, de dimensions variées.

À défaut du cadre précédemment décrit, vous pouvez très bien fixer votre étoffe sur un cadre fixe à condition qu'il soit de même dimension que l'étoffe elle-même.

Vous pouvez aussi fixer votre étoffe entre deux surfaces de bois: deux tables ou deux tréteaux. Ce dispositif, peu coûteux, convient pour réaliser de grandes étoles et des panneaux pour robes ou tuniques. Cependant, il demande beaucoup de place et exige que le sol soit protégé avec une toile cirée ou de plastique.

COMMENT FIXER LA MILIÈRE SUR LE CADRE

Régler le cadre à la dimension voulue. Poser la pièce de soie sur les barres en répartissant le surplus. Piquer une punaise au coin supérieur gauche. Tendre la soie le long de la barre et piquer une punaise au coin supérieur droit. Piquer une punaise au centre, puis tous les 3 cm le long de la barre. Tirer ensuite le tissu vers la barre in-

Longueuil photos/Robert Laflamme

férieure et répéter la même opération pour fixer le tissu.

Vérifier la bonne tension de l'étoffe et procéder de la même façon sur les côtés. La soie doit être parfaitement tendue, sans poche ni grimace.

BROSSES ET PINCEAUX

Pour bien étaler la couleur, on se sert de pinceaux pour coloriste, de forme plate. Il en existe de petits, numéro 1, 2 et 3 et des gros, jusqu'au numéro 20 et au-delà. Ceux de forme arrondie serviront pour les petits détails et pour apposer la signature. Les meilleurs pinceaux sont de poils de martres, mais dans le commerce on peut en trouver de poils de boeuf. Ils sont moins dispendieux.

Si l'on n'a pas plusieurs pinceaux à sa disposition, il faut laver celui dont on se sert à l'eau chaque fois que l'on change de couleur. Il est indispensable de le nettoyer à fond avec soin, car toute trace de peinture restante peut altérer la tonalité de la couleur dans le godet où il sera plongé par la suite.

COMMENT S'ÉTENDRE OU PINCEAU

Éviter de tremper le pinceau dans la peinture jusqu'à la virole. Le pinceau doit être seulement moyennement imbibé d'émulsion, autrement le travail risque d'être gâché par des bavures.

Le pinceau doit toujours être appliqué obliquement; si on l'applique par erreur à la verticale, l'émulsion restera en grande partie prisonnière des poils.

Il faut également appliquer la peinture toujours dans le même sens. En effet, on s'apercevra rapidement que les coups de pinceau réguliers, mais appliqués dans deux sens différents, ne rendent pas tous la même nuance de couleur.

TECHNIQUES

Serti à la gutta: le procédé consiste à fermer par un trait la surface de tissu que l'on veut peindre, empêchant ainsi la couleur de diffuser sur le reste de l'étoffe. Le sertissage se fait avec de la gutta.

La gutta est une matière incolore, épaisse et visqueuse qui est un dérivé du latex. Elle se présente dans le commerce plus ou moins épaisse, selon les marques. Pour diluer la gutta, on emploie de l'essence F ou A, ou encore du diluant spécial pour gutta que l'on achète en même temps que celle-ci.

La gutta s'applique avec un cornet que l'on peut fabriquer soi-même avec du papier cristal ou avec une pipette de plastique munie d'une minerve ou d'un tube verseur. La gut-

ta qui reste dans la pipette se conserve si on prend soin de bien boucher la pipette et de la placer dans un bocal de verre contenant de l'essence à briquet.

Méthode: Fixer le tissu sur le cadre. Placer la feuille qui porte le dessin tracé en noir sous la soie. Appliquer la gutta sur tous les contours du dessin en veillant à délimiter parfaitement les surfaces qui porteront des couleurs différentes.

Photo Longueuil/Robert Laffamme



Il est conseillé de commencer à poser le premier trait de gutta sur une feuille de papier à part, de manière à éviter une goutte inesthétique au début du tracé.

Après le passage du liquide, on laisse sécher le tissu à l'air libre, ou si l'on est pressé, à l'aide d'un séchoir à cheveux. Pour les tissus légers de soie pure, un seul passage à la gutta est suffisant. Pour les autres types de tissus, il peut être nécessaire de procéder à plusieurs passages, sur les deux faces du tissu, pour être sûr que la gutta a complètement pénétré la trame et bien imperméabilisé les contours du dessin.

On prépare l'émulsion en mélangeant un tiers de teinture pour tissu avec deux tiers d'eau et quelques gouttes de diluant. On mélange le tout avec un pinceau jusqu'à ce que le liquide soit bien homogène.

Avant de commencer à travailler, il faut faire un essai sur une chute du même tissu, lavé et bien repassé.

Le travail au sel: Cette technique est la plus facile et celle qui apporte le plus de satisfactions par sa spontanéité.

Pourquoi le gros sel? Parce que les cristaux de sel agissent sur les pigments des couleurs en même temps qu'ils absorbent l'humidité.

Projetés sur la couleur humide, ils vont la décolorer et former des traînées, des effets de dégradés avec, aux endroits où le sel a été en contact avec l'étoffe, des zones plus foncées.

Au début, on doit se fier au hasard pour les résultats, mais avec un peu d'habitude, on arrive rapidement à maîtriser les réactions du sel. Il est à noter que tous les colorants n'ont pas la même réaction au gros sel.

Méthode: appliquer la couleur. Étendre le sel sur la couleur humide. Laisser réagir le sel de 15 à 20 minutes, selon le produit utilisé. Lorsque le tissu est sec - ce qui se contrôle en mettant doucement les mains sous la soie - ôter le sel en le brossant avec une petite brosse. Suivant le type de couleur utilisée, la peinture effectuée sera ensuite fixée à l'étuve ou au fer.

Les fondus: des effets spéciaux peuvent être obtenus en appliquant des couleurs liquides directement sur l'étoffe sans cerne de gutta. Dans ce cas, la couleur appliquée fuse légèrement, créant des fondus ou des dégradés de couleurs très intéressants.

Le dégradé à l'alcool: spectaculaire, mais facile à apprendre, cette technique permet d'obtenir de superbes dégradés en jetant des gouttes d'alcool (90°) sur des taches de couleurs qui se fondent entre elles.

GENERALITÉ

Nous avons vu que les étoffes peintes avec des couleurs liquides nécessitent un fixage. Aussi, est-il nécessaire de protéger de la lumière toute pièce dont la couleur n'a pas été fixée.4»

Référence:

- Peignez des foulards (Bordas)
- La Peinture sur soie. Vol. 2, Dessain & Tolra.

NAPPERON

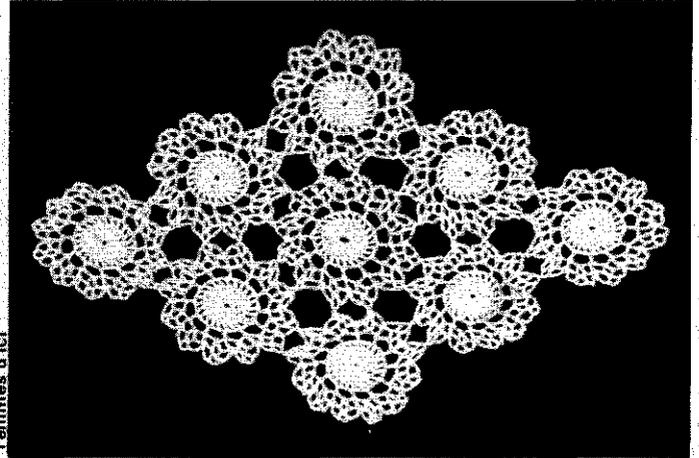
motif rapide et facile à crocheter.

Matériel: Fil à crocheter mercerisé no 20 (J.P. Coats), crochet pour fil no 11, de marque Boye.

Marche à Suivre: 6 m.l. - fermer en rond par 1 m.c.

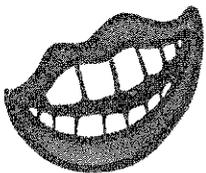
- 1er tr: 3 m.l. pour la 1ère bride - 11 br. dans le r. - fermer par 1 m.c. (total 12 brides)
 - 2e tr: 3 m.l. - 1 br. sur la 1ère br. du tr précédent - 2 br. sur chacune des autres br. - fermer par 1 m.c. (total 24 brides)
 - 3e tr: 1 br. et 1 m.l. sur chaque br. du tr pr.
 - 4e tr: 8 m.l. - *sauter 2 br. du tr pr., 1 br. sur la m.l. suivante - 5 m.l.* - Répéter de * à * jusqu'à la fin du tr - fermer par 1 m.c. (12 arceaux).
 - 5e tr: 5 m.l. *sur la 3e m.l. des 5 m.l. du tr pr.: 1 br., 3 m.l., 1 br. - 2 m.l. - 1 br. sur la br. du tr pr. - 2 m.l.* - Répéter de * à * jusqu'à la fin du tr - fermer par 1 m.c.
 - 6e tr: *4 m.l. - au centre des 3 m.l. du tr pr.: 1 br., 3 m.l., 1 br. - 4 m.l. - sauter 1 br., sur la br. suivante: 1 m.s.* - Répéter de * à * jusqu'à la fin du tr.
- Les motifs sont reliés entre eux sur deux pointes, au centre des trois m.l. du dernier tour.

Quantité: Napperon en forme de losange: 9 motifs. Petit napperon circulaire: 7 motifs, soit un par jour. Pour une



magnifique nappe, environ 3 motifs par jour pendant un an.

Abréviations: m.l. = maille en l'air br. = bride
m.c. = maille coulée tr. = tour
m.s. = maille serrée pr. = précédent



DRÔLES DE CORNICHONS

Un bon vendredi, je décide d'aller aux Halles de Longueuil m'acheter des petits concombres afin de les mettre dans le vinaigre. Une fois revenue à la maison, je réalise que je n'ai pas de gros sel pour faire tremper ces concombres. Je demande à mon mari d'aller voir dans l'armoire au sous-sol s'il y a du gros sel. Il remonte et me dit: «Mais non, tu n'en as pas, mais tu as un gros sac jaune et noir avec du gros sel, celui qu'on met sur le trottoir pour faire fondre la glace l'hiver, crois-tu que ça ferait quand même?»

En entendant cela, j'ai éclaté de rire et je lui explique que ce gros sel-là n'est pas bon pour les cornichons et que si nous l'utilisons cela ferait des drôles de cornichons...

Il croyait m'aider mais il a raté son coup, qu'en pensez-vous? J'en ai bien ri!

**Rita Hamelln
Longueuil**

Ah l'ignorancel

Depuis 1945, je fais partie du cercle, mais je suis ignorante comme vous allez le voir...

En 1966-67 lors de l'assemblée de secteur à St-Bonaventure, après la démission de Madame Charles Larivière, j'ai dû accepter le poste de directrice de secteur même si je ne me sentais pas prête.

Les 22 et 23 août, j'assiste à l'assemblée générale au séminaire de Saint-Hyacinthe avec Madame Camil Parenteau qui indique à chacune le comité où elle aura à étudier.

J'aurais préféré n'importe lequel sauf celui qu'elle me désigne: «la politique». Je m'empresse de lui dire: «Pas ça» je ne connais rien là-dedans». Elle me répond: «Vas t'instruire, mon ignorantel». C'est un éclat de rire alentour.

Il m'a fallu y aller, remettre le compte-rendu à Madame Bédard en passant par Mlle Larose, secrétaire générale. J'ai fait malgré moi un pas de géant ce jour-là. J'ai aujourd'hui 71 ans et je suis fidèle aux assemblées essayant de me rendre utile à l'occasion.

L'AFÉAS m'a fait sortir de mon cocon. Je fais partie des femmes chrétiennes, de la Rencontre, du Cur-sillo et de Socabi depuis 1971. J'essaie d'être fidèle à toutes les assemblées.

**Germaine Cyr
St-Bonaventure**

L'AFEAS A L'UMOF... C

QUAND LES FEMMES D'ICI RENCONTRENT LES FEMMES D'AILLEURS...

Un peu frippées et engourdies, le 14 juillet à neuf heures du matin (3 heures du Québec), nous arrivons(1) à Digby Stuart Institute, Londres, Angleterre, pour l'Assemblée générale(2) de l'UMOF(3). Sortant notre meilleur anglais, ce furent les "Hellos", les "hi Canada", les accolades! Pour Stella et moi, c'était des retrouvailles, heureuses de participer pour la deuxième fois à ce grand rassemblement. J'aurais tant à vous dire et si peu d'espace!

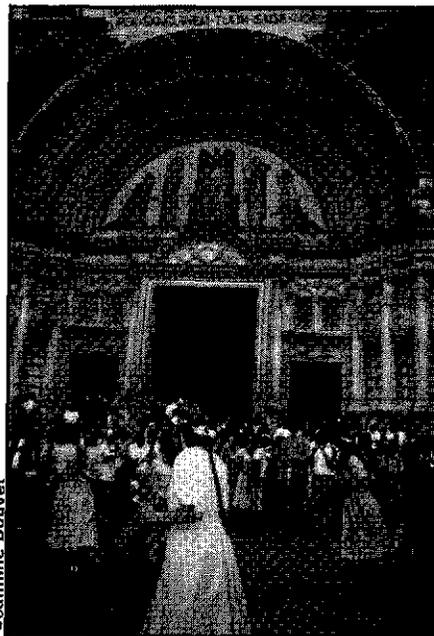
PAR JEANNINE RICHARD BOUVET*

L'UMOF, c'est les Nations Unies des femmes! Elle regroupe trente millions de femmes de différentes associations réparties dans soixante-deux pays du monde. C'est un organisme prestigieux qui permet une répercussion mondiale officielle de nos actions. Elle a aussi des représentantes compétentes, auprès de tous les grands organismes mondiaux, comme: le Saint-Siège, les Nations-Unies, L'UNESCO, etc...

Le but de l'UMOF est de promouvoir la contribution des femmes catholiques dans la communauté ecclésiale et humaine. «La promotion de la femme, un enrichissement pour tous», fut le thème de ce congrès, lequel avait comme sous-thème «courage, solidarité, engagement». Voici quelques bribes de cette très intéressante conférence prononcée à l'ouverture du congrès par soeur Kay McDonald (4).

«Je n'ai pas ici à vous faire la démonstration que si les jeunes occupaient davantage de postes décisionnels, tant dans l'Église que dans la société, le monde ne s'en porterait que mieux. De tous les coins de la planète, comme femmes engagées, animées d'un esprit de justice, vous travaillez, dans votre milieu, à changer le monde... changer le cours de l'histoire. Nous sommes venues ici, pour nous ressourcer, prendre un coup de solidarité et soutenir notre courage, notre engagement. Le moindre changement demande tellement de courage!»

Sans être trop pessimiste, l'histoire que je vois ici et celle dont les médias m'informent, comporte une réalité tragique: guerre, terrorisme, torture, oppression, pauvreté, faim, violence, analphabétisation, racisme, sexisme,



Jeannine Bouvet

Des Polonaises exilées dansant pour l'UMOF devant la Cathédrale Westminster à Londres.

domination de toutes sortes... Toutes ces situations destructives ont pour cause fondamentale le non respect de la vie humaine (physique, intellectuelle, morale), de la vie des peuples, de notre vie de femme en particulier.

Comme fille de Dieu, nous savons que le beau projet de Dieu proposé aux hommes de bonne volonté, a été saboté... Quand Dieu créa le monde, il n'en était pas ainsi... «Je suis venu, pour que Tous aient la Vie... en abondance!» (Jean X, 10) L'entente, l'alliance n'a pas été respectée... c'est pour cela que ça va mal... Vous avez reçu le «cadeau», la «mission» de redonner vie et espoir à tous, à toutes. Le courage d'espérer, de s'intéresser aux autres nous conduit à la

solidarité et à l'engagement. «C'est pour qu'arrivé ce règne de justice et de paix qu'ensemble nous avons chaque matin et soir, soit par une célébration de la parole, soit par la messe (cérémonies préparées par des femmes de différents pays), adressé des prières signifiantes, intelligentes au Seigneur... nous souvenant que l'Esprit a dit: «quand deux ou trois personnes se réuniront en mon Nom...»

Il y aurait beaucoup à dire du haut estime que l'UMOF porte à l'AFEAS, de la grande qualité de nos dossiers et de tout le travail que nous faisons ici pour l'amélioration de la qualité de vie des femmes. Le dossier que nous avons défendu et fait accepté en priorité par l'assemblée générale fut «l'éducation et la formation des filles.»

L'UMOF, quelle grande famille... Vous vous figurez ce que cela peut être que de visiter des pays, des continents et avoir à se prononcer sur une infinité de questions, même s'il y a des priorités de retenues.

Peut-être aurai-je l'occasion de vous parler des grands dossiers réalisés par l'UMOF suite à des enquêtes mondiales et portés à qui de droit... Que de travail! Sauf à l'AFEAS, je n'ai jamais rencontré de femmes aussi intelligentes, dévouées, généreuses, désintéressées! Puissiez-vous, un jour, avoir ma chance! <=>

- (1) Gabrielle Berger, Stella Bellefroid, Ella Bouvet et moi (votre déléguée).
- (2) se tient à tous les 4 ans. En 1983, l'assemblée se tenait au Canada.
- (3) Union mondiale des organisations féminines catholiques.
- (4) Supérieure générale des SS Notre-Dame de Sion.

* responsable de l'UMOF

LA PLACE DE LA FEMME DANS L'IMMOBILIER

PAR MARJOLAINE VALLEE MATTEAU*

Trop souvent synonyme d'argent et de succès au yeux de beaucoup de gens, la profession d'agent immobilier présente une toute autre dimension. En effet, le salaire étant directement proportionnel au travail et aux efforts fournis, l'agent doit se surpasser continuellement! La réussite dans ce domaine n'est donc pas une mince affaire!

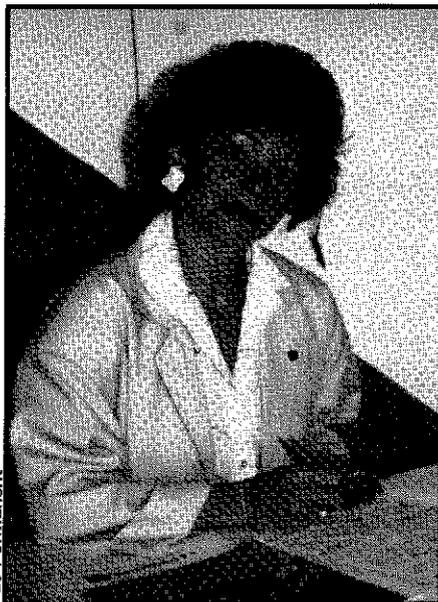
Être agent immobilier exige disponibilité, sens de l'organisation, persévérance et ténacité. Le fait d'être en constante relation avec le public, demande beaucoup d'entregent mais surtout un sens de l'écoute aigu et une approche intègre.

Par ailleurs, l'exercice même de la profession offre une particularité des plus intéressantes: la possibilité d'établir son propre horaire. Cette souplesse explique peut-être l'arrivée massive des femmes dans le domaine de l'immobilier.

Sans dire qu'on puisse s'improviser agent immobilier, la nature du travail offre une accessibilité et un défi à la mesure de ses aspirations. Toutefois, la relative facilité d'accès à la profession n'implique pas qu'on puisse y réussir nécessairement.

Néanmoins, les femmes y sont très performantes. À titre d'exemple, à la maison de courtage «Le Permanent», l'agent qui génère le plus grand volume de ventes dans le secteur résidentiel, est une femme. Par ailleurs, plus de 40% des agents enregistrés à la chambre d'immeuble de Québec et de Montréal sont des femmes.

Celles-ci présentent une moyenne d'âge de 41.5 ans et donc une disponibilité due à l'autonomie de



Marjolaine Vallée-Matteau

la famille; la carrière en immobilier offre alors la possibilité d'un nouveau départ, d'un nouveau

retraite, elles y voient une occasion de s'accomplir socialement.

Malgré tout, comme chez les hommes, beaucoup sont appelés et peu son élus. Il faut en effet beaucoup de détermination pour y réussir vraiment. Fournir un effort constant au développement de son potentiel est une exigence de taille qui n'est pas du ressort de tous.

Une bonne formation est bien sûr nécessaire pour partir du bon pied mais pour gravir les échelons du succès plus facilement, tout repose dans l'art de transiger avec les gens. C'est à ce niveau que les connaissances de l'être humain constituent un atout. La plupart des femmes savent exploiter cette habileté. C'est peut-être là, un élément important de leur réussite.

QUELQUES CONSEILS ■■■

■ ■ ■ FUTUR AGENT

- 1- Renseignez-vous sur les exigences de la fonction car il faut d'abord connaître le métier à fond pour réussir.
- 2- Informez-vous sur les services et les avantages qu'offrent les différentes maisons de courtage avant de vous associer à l'une d'entre elles.
- 3- Il faut prévoir un délai plus ou moins long avant d'obtenir des rentrées d'argent et même faire face à d'éventuelles dépenses.
- 4- Une fois votre permis obtenu, commencez d'abord par exploiter un secteur que vous connaissez déjà.
- 5- Rappelez-vous qu'un des éléments clé qui vous permettra d'évoluer plus efficacement dans la profession, réside dans le degré de confiance que vous saurez inspirer à votre client.

défi. Malgré le fait que la majorité des femmes qui exercent la profession se situent dans cette moyenne d'âge, on retrouve aussi des jeunes femme célibataires attirées par un emploi non conventionnel, non routinier. Quant aux femmes qui se dirigent vers la pré-

La place de la femme dans l'immobilier n'est plus à faire car non seulement elles y accèdent de plus en plus mais elles démontrent avec brio les aptitudes et le potentiel nécessaires à la réussite. 4>

•Agent immobilier. Le Permanent

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT: VERS DE NOUVEAUX SERVICES

PAR CHRISTINE MARION*

Il y a quelques années, un slogan très accrochant disait: «On est 6 millions faut s'parler!» Cette phrase célèbre pourrait bien s'appliquer à nous; «On est 30 000! Faut s'parler!» Bien sûr à l'AFÉAS nous nous parlons beaucoup sur bien des sujets, mais du côté recrutement il y a place pour l'amélioration. Sans verser dans la «structurite aiguë», il devenait impératif de nous organiser mieux, non seulement en ce qui regarde nos campagnes de recrutement mais aussi en ce qui concerne l'ensemble des services offerts par l'AFÉAS, car ce sont ces services qui intéressent notre clientèle actuelle et notre clientèle future. C'est ainsi qu'est né le plan de développement.

Un de nos objectifs est d'accroître la valeur du statut de membre AFÉAS. Il faut que cela devienne de plus en plus alléchant pour les femmes de joindre les rangs de l'AFÉAS et d'y rester. Pour ce faire, trois régions cibles ont accepté de mettre sur pied des projets pilote qui visent à diversifier les services offerts par l'AFÉAS.

La région Richelieu-Yamaska travaille à l'organisation de soupers-causerie où on traitera de sujets aussi diversifiés que «Le mythe de la super-femme», «Les médecines alternatives», etc... Les membres et les non-membres seront les bienvenues à ces soupers-causerie mais, bien sûr, nos membres bénéficieront d'un prix de faveur. Endroit de prestige, conférencières connues, bref on vise une formule gagnante.

Dans la région du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais, le projet le plus avancé actuellement

est celui de la création d'un «Fond Régional de Solidarité pour les Travailleuses au Foyer». Conséquence logique d'un des grands dossiers AFEAS, ce fond permettra aux membres AFÉAS de la région d'investir leurs économies dans un compte d'épargne à rendement majoré sur lequel il n'y a aucun frais d'administration. Ce sera une bonne raison de plus pour devenir membre AFÉAS.

Toujours dans la même région, on travaille à un projet pilote de nouveau fonctionnement de cercle qui pourrait s'appeler «cercle décloisonné». Dans un tout autre domaine, la région fait actuellement des recherches pour savoir quels seraient les thèmes que devrait couvrir une banque d'information pour l'autonomie des femmes.

On donnera suite à un autre dossier AFÉAS via un projet pilote: celui des femmes et du pouvoir politique. En effet la région St-Jean-Longueuil-Valleyfield travaille à la création d'un groupe de soutien pour les femmes intéressées à s'impliquer en politique. Cette région est également à négocier avec une bibliothèque l'implantation d'un cercle AFÉAS à caractère littéraire. Et, là aussi, on travaille à un projet pilote de fonctionnement modifié de cercle.

Bien sûr, il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de ces projets pilotes mais nous savons déjà que l'enthousiasme règne chez ces trois régions-cible. Ce sont donc des histoires à suivre et dont il faudra se parler, car n'est-ce pas, «on est 30,000...» ♦

*vice-présidente provinciale et responsable du plan de développement



MOTS D'ENFANTS

Une histoire sexiste...

Une petite fille de 3 1/2 ans parle avec sa grand-mère du bébé que sa maman aura bientôt. Elles tiennent le dialogue suivant:

- «Et comment il s'appellera le petit bébé de ta maman?»
- «Jonathan (Jaune attend) si c'est un garçon et «Rosé attend» si c'est une petite fille!»

**Annette Lachalme
Vai-David**

J'ai donné à mon petit fils de 3 ans un livre sur l'obéissance, qui montre une auto jaune qui dépasse dans un chemin et un enfant qui ne doit pas aller chercher son ballon pour ne pas être écrasé.

Comme il semble attacher autant d'importance à son ballon qu'à lui-même, je lui explique que maman peut acheter un autre ballon mais qu'elle aurait plus de peine si l'auto frappait son petit Dominic. Et je termine en lui disant que si son ballon va dans la rue, qu'il aille le dire à maman ou à papa.

Il part songeur et revient plus tard me dire: «Comme ça grand-maman, si mon ballon va dans le chemin, je cours chercher papa et maman et là, toute la famille va se faire écraser par l'auto jaune!»

Qu'est-ce qu'un enfant ne peut pas imaginer!...

**Solange Masson
Cercle Masknongé
Mauricie**

Toute la famille est allée à une excursion aux bleuets. Nous sommes à la file indienne dans un petit boisé, Pierre, trois ans, tout énervé dit à sa soeur plus âgée: «Mélanie, Mélanie, t'as un sourcil dans le dos». On s'approche pour voir de quoi il est question: c'était une chenille...

Son frère et sa soeur regardent des photos et à tout moment, le petit Pierre demande: «Où je suis, moi?» On lui répond toujours: «T'étais pas né». Au bout de quelques temps de ce manège, le petit réplique en pleurant: «J'suis pas «taponné» bon!»

**Jacqueline Légaré
Dolbeau**

PAR LISE GIRARD

DRAPEAUX AFEAS

Plusieurs régions et cercles ont manifesté le désir de se procurer un drapeau AFÉAS. Le conseil d'administration provincial, lors de sa dernière réunion, décidait de faire imprimer de tels drapeaux. On a choisi un format 27 x 54 pouces (en nylon blanc) sur lequel on retrouvera le logo de l'AFÉAS (en bleu). Le prix unitaire sera approximativement de 55\$.

CHARTES ET REGLEMENTS

L'assemblée générale adoptait, en août dernier, une résolution visant à permettre aux régions et cercles AFÉAS de s'incorporer. Le siège social prépare actuellement un projet de convention cadre qui déterminera les pouvoirs et obligations des futures corporations entre elles. Cette convention cadre sera signée au moment où un groupe entreprendra des démarches pour s'incorporer sous le nom de l'AFÉAS.

HORAIRES AU SIEGE SOCIAL

Toutes nos membres sont priées de prendre note que le nouvel horaire de travail des employées du siège social sera de 8.30 à 16.00 heures. Veuillez donc en tenir compte pour vos communications téléphoniques!

REGLEMENTS

Nous procédons d'ici peu à une réimpression des règlements AFÉAS. Le nouveau texte (incluant toutes les modifications adoptées depuis 1979) devrait être disponible dans vos régions vers la mi-janvier.

RECUEIL DES RESOLUTIONS

Michelle Houle-Ouellet, chargée du plan d'action, a complété la rédaction du recueil de résolutions 1987 (résolutions adoptées lors du congrès provincial d'août). Ce document, en plus d'avoir été acheminé aux instances concernées, parviendra à tous nos cercles AFÉAS d'ici peu. Nous ne pouvons que vous inviter à le faire circuler parmi les membres pour qu'elles en prennent connaissance.

DONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration provincial se réunissait à Montréal les 20-21 novembre dernier. Tous les dossiers et projets importants furent abordés durant ces deux



Madame Simone Lepage (à gauche) et Madame Yolande Gauvin Leblanc.

jours. De plus, nous profitons de cette activité pour rencontrer et remercier les deux ex-membres du conseil exécutif provincial, Simone Lepage et Yolande Gauvin-Leblanc.

FORMATION DES FILLES

Le comité formation des filles a planifié toutes les activités régionales et locales reliées à ce projet pour 87-88. *Pour le palier local* le comité a préparé les contenus pour l'organisation de réunions visant à:

- sensibiliser les filles à l'importance d'un choix de carrière pour assurer leur autonomie financière;
- encourager l'orientation des filles vers des métiers non-traditionnels;
- sensibiliser les mères à l'influence qu'elles exercent dans l'orientation de leurs filles.

Tous ces éléments feront partie du dossier d'étude de mars 88 que les cercles recevront au début de février. *Quant au palier régional* on mènera un enquête auprès des polyvalentes de 2e cycle concernant les activités en orientation offertes aux élèves. On organisera également des rencontres informations-échange sous le thème "défi orientation".

Faisons à l'action!

Si vous participez à une session de formation provinciale, attendez-vous à tout. Les 21 participantes à la session sur l'action sociale des 28 et 29 octobre dernier, ont été à même de constater que la créativité des animatrices est très développée. Rien ne les rebute, que ce soit: émettre des directives sexistes, coller des posters pornographiques ou ac-

crocher du chocolat au plafond pour nous faire connaître nos sources de motivation. Je dois dire que les personnes présentes ont participé à plein et ont eu beaucoup de plaisir malgré des maux de tête et quelques sueurs froides.

Je suis convaincue que les connaissances et l'expérience acquises lors de ces 2 jours ne pourront qu'améliorer l'ACTION dans

nos vies personnelles, dans nos cercles, dans nos régions et dans notre Association.

Je souhaite à toutes de vivre une expérience semblable tant au niveau des cercles que des régions ou de l'Association. En plus d'apprendre et d'expérimenter, vous aurez l'occasion d'y créer des liens d'amitié avec d'autres femmes.

**Martine SImart,
Pont-Rouge**

PRIX OU BÉNÉVOLAT DU CANADA

La communauté de Saint-Ours et l'AFÉAS particulièrement, célébraient avec fierté le prix du Bénévolat du Canada que recevait une de leurs membres de la première heure, Thérèse Dupré, des mains du député fédéral, Louis Plamondon, lors d'une messe solennelle à l'église de St-Ours, suivie d'un banquet d'amitié.

Monsieur le député a souligné la persévérance et l'appui constant de Madame Dupré à l'AFÉAS, son implication pour la Société canadienne du cancer et la Croix-Rouge ainsi que son grand dévouement auprès des handicapés et des démunis. Madame Dupré est sur le point de terminer quatre années d'étude pour devenir agente de pastorale. Avec

son mari, elle fait partie de «Foi et Lumière» et elle est également «Grand Chevalier du St-Sépulcre».

Cette décoration lui fut remise dimanche le 13 septembre 1987.

**Jacqueline Labossière
Cercle St-Ours**

CERTIFICAT EN ANIMATION ET RECHERCHE CULTURELLE

Un nouveau groupe de 25 femmes AFÉAS débiteront en janvier un programme universitaire de certificat en animation et recherche culturelle. Rappelons que ce certificat est offert en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal. Il s'agit d'un programme de formation d'une durée de deux ans. Les étudiantes bénéficient d'un contenu adapté aux besoins des intervenantes à l'AFÉAS, d'un horaire spécial (cours mensuels concentrés dans une période de 3 jours) et d'un soutien financier (frais de séjour à Montréal).

RENCONTRE ANNUELLE GOUVERNEMENT- GROUPES DE FEMMES

PAR MICHELLE HOULE OUELLET

C'est sous le thème de la fiscalité que s'est déroulée le 2 novembre dernier cette importante rencontre. Louise Coulombe-Joly, présidente et Michelle Houle-Ouellet, chargée du plan d'action y ont représenté l'AFÉAS et mis de l'avant les résolutions adoptées récemment sur ce sujet.

Les groupes de femmes ont, sans concertation préalable, fait l'unanimité sur certaines positions fondamentales dont la reconnaissance de l'individualité et le système de crédits d'impôt. Convoquée par la Ministre de la condition féminine, cette rencontre n'a donné lieu à aucun engagement de la part des 7 ministres présents. Elle leur a cependant permis de prendre conscience de



Ministère des communications/Adrien Hubert

Michelle Houle-Ouellet (à gauche) et Monique Gagnon-Tremblay, ministre de la condition féminine (4e à partir de la gauche).

l'unanimité des besoins ainsi que de la connaissance qu'ont les femmes des implications profondes des demandes qu'elles mettent de l'avant. 4>

AU PAYS DES AVEUGLES, L
ES BORGNES SONT ROIS. C'EST
QUE FEMME VEUT, DIEU VEUT
T. CHARBONNIER EST MAÎTRE
E CHEZ SOI. FAIS CE QUE D
OIS, ADVIENNE QUE POUR-
RA. LA FIN JUSTIFIE LES M
OYENS. NÉCESSITÉ FAIT LO
I. ON NE PRÊTE QU'AUX RI
CHES. LA LIBERTÉ DE L'UN S
ARRÊTE OÙ COMMENCE CE
LLE DE L'AUTRE. LE SOLEIL
LUIT POUR TOUT LE MONDE
LA RAISON DU PLUS FORT E
ST TOUJOURS LA MEILLEU-
RE. UN MAUVAIS ARRANGE-